

---

# La sécurité au CIARUS

Les contrôles légaux	P2
Les organes de sécurité	P3
L'entretien sécurité	P3
Formation du personnel	P4
La sécurité au quotidien	P4
La restauration	P5
La santé	P6
Le contrat d'assurance	P6
Divers	P6

# La sécurité au CIARUS

Le CIARUS est une association régie par la loi de 1908

## Le CIARUS est agréé:

- Par le Ministère de la Jeunesse et des Sports : (Jeunesse Education Populaire) sous le numéro 67 JEP 053 par arrêté du 23 Novembre 2004 (document ci-joint).
- Par le Ministère de l'Education Nationale pour l'accueil des classes de découverte à partir du cours moyen (8 ans) par attestation en date du 9 octobre 1989 (document ci-joint)
- Association de tourisme par arrêté AG 075 96 0021 (document ci-joint)

## Le CIARUS est labellisé :

- Tourisme et handicap, depuis 1<sup>er</sup> Juillet 2002 (document ci-joint)

## 1. Les contrôles légaux

### La commission de sécurité

Le bâtiment principal CIARUS (7 rue Finkmatt) est classé de type ON de 2<sup>ème</sup> catégorie, susceptible de recevoir un effectif total de 786 personnes (document ci-joint).

Le bâtiment secondaire CIARUS (8 rue du fossé des treize) est classé de type LP de 3<sup>ème</sup> catégorie, susceptible de recevoir un effectif total de 485 personnes (document ci-joint).

La police du bâtiment de la ville de Strasbourg a procédé le 6 Octobre 2005 à la visite des bâtiments. Elle a effectué différents essais : éclairage de sécurité, détection incendie, désenfumage etc... et visité l'établissement. Elle a émit un avis favorable à la poursuite de l'activité de l'établissement (document ci-joint).

### Contrôles par les bureaux agréés :

Les installations suivantes sont contrôlées :

Installation	Société de contrôle	périodicité
Electricité	Socotec	1 fois par an
Ascenseurs, monte-charge, élévateur pour handicapés	Socotec	1 fois par an
Moyen de lutte et de secours contre l'incendie	Chubb sécurité	1 fois par an
Portail d'accès	Thyssen Krupp	2 fois par an

Les 66 extincteurs du CIARUS sont vérifiés chaque année par la société Klein extincteur.

Conformément à la loi française, un registre sécurité est tenu à jour et consultable sur simple demande au Ciarus.

## **2. Les organes de sécurité**

### **Détection incendie**

Les bâtiments CIARUS sont dotés d'une détection incendie D.I. Elle est opérationnelle à partir de détecteurs :

- boîtiers rouges bris de glace
- des détecteurs ioniques de fumée fixés au plafond

Les issues de secours ne sont pas verrouillées et restent libres d'accès.

### **Appels d'urgence :**

Les chambres adaptées pour les personnes handicapées sont équipées de téléphones reliés à la réception.

A chaque étage, un téléphone interne est disponible.

Lors des rondes du veilleur de nuit, un téléphone interne est accessible sur la banque de réception.

### **Vidéo surveillance :**

Des points sensibles sont contrôlés par caméras reliées à une vidéo surveillance. Deux écrans « mosaïques » reprenant l'ensemble des enregistrements sont situés à la réception, 3 écrans complémentaires viennent compléter le système (1 fixe sur l'entrée principale, et 2 écrans faisant apparaître les zones où des mouvements sont détectés. Les enregistrements se font sur des supports numériques.

### **Blocs secours :**

Les différentes issues de secours sont balisées par les blocs de sécurité reliés à une source d'énergie autonome.

## **3. L'entretien sécurité**

### **Les contrats d'entretien :**

Pour assurer la bonne maintenance des installations, Le CIARUS a souscrit différents contrats d'entretien auprès de sociétés spécialisées :

- ascenseurs : AMS entretien et dépannage 24h/24
- détection incendie : Chubb Sécurité
- installation téléphonique : Tenovis Avaya
- chauffage : Génie Climatique de l'Est
- dégraissage des réseaux d'extraction : Puissance Air
- extincteurs : Klein extincteurs
- hygiène et désinsectisation : Amboile chimie/ins

### **Entretien technique**

Le CIARUS est doté d'un service entretien technique composé de 4 personnes. Un ou plusieurs membres du service sont présents au CIARUS du lundi au vendredi. Hors du temps de présence physique, une permanence téléphonique est assurée.

### **Entretien ménage**

L'entretien des chambres et des parties communes est assuré chaque jour par une équipe de 9 personnes.

## **4. Formation du personnel**

### **Consignes de sécurité**

Un document « consignes de sécurité » comprenant les principes de prévention, les mesures de prévention et l'organisation de la sécurité au CIARUS est remis à chaque service.

L'information sur la sécurité est organisée au niveau de chaque service.

Pour le personnel de réception plus concerné par ces questions, il est organisé des essais de détection incendie.

### **Rappels de formation :**

Des séances de rappel de la sécurité sont régulièrement organisées par le responsable technique, en particulier pour le personnel de réception.

Elles concernent :

- Les alarmes
- Les visites indésirables
- Le cas d'un hôte blessé
- Le cas d'un hôte malade
- L'appel des pompiers
- L'appel de services médicaux les plus proches (SOS médecins ou l'hôpital).

## **5. La sécurité au quotidien**

### **L'accueil**

A l'arrivée, chaque groupe est accueilli avec une présentation vidéo :

- des services du CIARUS
- des règles de bonne conduite (interdiction de visite dans les chambres par des personnes non logées au CIARUS, interdiction d'introduire des boissons alcoolisées etc...)
- des règles de sécurité.

## **A la réception**

- présence 24h/24
- 6h45-8h00 : 1 réceptionniste
- 8h00 – 22h00 : 2 réceptionnistes ou plus
- 21h – 24h : 2 veilleurs de nuit
- 24h – 7h00 : 1 veilleur de nuit

## **Le veilleur de nuit**

Ses missions :

- Filtrer les entrées et interdire l'entrée des personnes non logées au CIARUS à l'exception de celles utilisant le restaurant ou les salles de conférence.
- Surveiller les abords du CIARUS
- Faire des rondes sécurité dans tout le CIARUS à intervalles réguliers
- Intervenir en cas d'appel ou de sollicitation d'un client.

Le veilleur de nuit n'est pas autorisé à entrer seul dans une chambre.

Le veilleur de nuit est équipé d'un badge d'identification et d'un téléphone portable.

## **Pour les hôtes**

Les clés de chambre sont des cartes magnétiques. Chaque hôte a sa propre clé qu'il conserve impérativement pendant toute la durée du séjour.

En cas d'oubli de clé dans la chambre, un responsable du CIARUS peut ouvrir la porte de la chambre avec la présence ou l'accord du responsable adulte si la chambre est occupée par des enfants.

En cas de clé perdue, le code de la serrure est immédiatement changé. Toutes les clés de l'ancienne serrure sont inutilisables.

## **La fermeture**

Le centre est fermé de 1h à 6h45 du matin.

Pour rentrer après 22h, une identification des personnes est demandée.

## **Permanence et alerte**

Afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes, le CIARUS dispose :

- D'une personne à l'accueil 24h/24, 7j/7 + une 2<sup>ème</sup> personne de 8h à 24h
- D'un technicien sur place de 8h30 à 16h15 du lundi au vendredi et d'une permanence téléphonique les soirs et le week-end.
- De plus, des doublures de postes sont assurées par roulement en fonction de l'occupation du centre.

# **6. La restauration**

## **Contrôles microbiologiques**

Chaque jour, il est effectué des prélèvements de chaque plat (entrées-plats-desserts) qui sont conservés pendant une semaine, pour effectuer si nécessaire, une analyse microbiologique.

La société Clabo-conseils effectue des analyses complètes tous les mois à partir de prélèvements aléatoires sur les denrées et sur les ustensiles.

Le réseau d'eau chaude sanitaire est analysé 1 fois par an par un laboratoire (ballons eau chaude sanitaire et cuisine).

### **Contrôle des services vétérinaires**

Les services vétérinaires de Strasbourg ont visité l'ensemble des locaux et équipement du CIARUS au mois de novembre 2002 (document ci-joint), ils ont noté que la maintenance des locaux et du matériel était très satisfaisante et que les procédures d'autocontrôles étaient instituées.

## **7. Santé**

### **Médecins**

Le CIARUS, situé en zone urbaine, fait appel en cas de besoins aux services des pompiers, de médecins de quartier ou de SOS médecins.

### **Hôpitaux**

Le CIARUS est proche de 2 hôpitaux public importants : Le CHU Hautepierre et l'Hôpital Civil.

Une fiche signalétique Santé (document ci-joint) est accessible à tout moment à l'accueil.

## **8. Contrat d'assurance**

Le Ciarus est assuré

Par AGF Allianz sous le n°36626819 de police pour un contrat multirisque

Par AGF Allianz sous le n°857x8432 de police pour un contrat responsabilité civile

Pour les autres cas de figure, le contrat d'assurance individuel de chaque utilisateur du centre pourra être sollicité.

## **9. Divers**

Une convention de séjour est envoyée à chaque responsable de groupe à la signature du contrat. Elle pourra préciser d'autres aspects des règles de sécurités.

Le Ciarus est membre de AJA Agence de tourisme Associatif et d'Ethic Etapes et à ce titre, signataire d'une charte de qualité. Cette dernière définit plusieurs aspects de règles sécuritaires.

Bien que conforme à la réalité au moment de la publication, les informations contenues dans ce document ne sauraient se substituer aux dispositions contractuelles.